

ANNEXE TECHNIQUE N° 3
à l'attestation d'accréditation (convention n° 2542)
Norme NF EN ISO/CEI 17025 v2005

Révision au 31/01/2011

L'entité juridique ci-dessous désignée :

ORGANISME <i>(Entité juridique)</i>	LCIE 33, avenue du Général Leclerc 92260 FONTENAY AUX ROSES
---	--

est accréditée par le Cofrac – Section Laboratoires – pour son laboratoire, site et unité technique suivants :

<u>SITE CONCERNÉ</u>	LCIE – Etablissement SUD-EST ZI Centr'Alp 170, rue de Chatagnon 38430 MOIRANS
<u>CONTACT</u>	Monsieur Marc LESCURE (Fontenay aux Roses) Monsieur Yannick SAVOIE (Moirans)

Unité technique : LABORATOIRE D'ESSAIS

L'accréditation est accordée selon le périmètre suivant :

ESSAIS DES EQUIPEMENTS TERMINAUX DE TELECOMMUNICATION (120)

Pour tous les essais concernant cette accréditation :

Le laboratoire a la possibilité de mettre en œuvre toute autre norme d'essai ou norme produit utilisant le même principe de la méthode et les moyens d'essai associés.

La liste exhaustive des normes mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

ESSAIS DES EQUIPEMENTS TERMINAUX DE TELECOMMUNICATION (120)

Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Commentaires
Emission rayonnée Champ E Mesure d'une puissance apparente rayonnée (PAR) ou d'une puissance isotropique équivalente rayonnée (PIRE)	Équipements radio de faible portée de 25 à 1000 MHz	Mesure du champ électrique	ETSI EN300220-1 ETSI EN300220-3 ETSI EN300220-2	Mesure de 25 MHz à 18 GHz
	Equipements faible portée de 9 kHz à 25 MHz	Mesure de la PAR ou PIRE par la méthode de substitution sur un emplacement d'essai	ETSI EN300330-1 ETSI EN300330-2	
Puissance isotropique rayonnée équivalente	Equipement fonctionnant à 2.4 GHz Equipements faible portée de 1 GHz à 40 GHz	Mesure en champ libre	ETSI EN 300 328 ETSI EN 300 440-1 ETSI EN 300 440-2	/
Densité de puissance spectrale isotropique rayonnée équivalente	Equipement fonctionnant à 2.4 GHz	Mesure en champ libre	ETSI EN 300 328	

Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Commentaires
Comportement transitoire de l'émetteur	Équipements radio de faible portée de 25 à 1000 MHz	Comportement transitoire de l'émetteur	ETSI EN300220-1 ETSI EN300220-2	/
Mesures récepteur radio	Équipements radio de faible portée de 25 à 1000 MHz	Blocking et désensibilisation	ETSI EN300220-1 ETSI EN300220-2	/
	Équipement fonctionnant à 2.4 GHz		ETSI EN 300 328	
	Équipements faible portée de 1 GHz à 40 GHz		ETSI EN 300 440-1 ETSI EN 300 440-2	
Emission rayonnée Champ H	Équipements faible portée de 9 kHz à 25 MHz	Mesure en champ libre	ETSI EN300330-1 ETSI EN300330-2 ANSI C63-4	Mesure de 9 kHz à 30 MHz

Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Commentaires
Mesure de l'erreur en fréquence Mesure de la largeur de bande de modulation Mesure de la stabilité en tension basse	Équipements radio de faible portée de 25 à 1000 MHz	Mesure de la dérive en fréquence en condition extrême	ETSI EN300220-1 ETSI EN300220-3	Electromagnetic compatibility and Radio spectrum Matters (ERM); Short Range Devices (SRD)
	Equipements faible portée de 9 kHz à 25 MHz		ETSI EN300330-2 ETSI EN300330-1 ETSI EN300330-2	
	Equipement fonctionnant à 2.4 GHz Equipements faible portée de 1 GHz à 40 GHz		ETSI EN 300 328 ETSI EN 300 440-1 ETSI EN 300 440-2	